

Vous êtes appelés à élire vos représentants, chercheurs ou ITA, aux Commissions Scientifiques Spécialisées de l'Inserm à un moment où les recrutements de jeunes chercheurs sur postes restent très rares ; cela au profit d'une précarité toujours grandissante, menaçant l'équilibre scientifique des laboratoires et le devenir de la recherche publique en France.

Critique sur la mise en place de la LPR, le Sgen-CFDT est opposé à la mise en place des chaires de professeurs juniors et des CDI de mission. Mais en signant l'accord relatif à l'amélioration des rémunérations et des carrières, il œuvre pour la revalorisation et l'alignement progressif des régimes indemnitaires des IT sur celui des ITRF des universités, tous grades confondus et pour celle des chercheurs. Nous revendiquons une amélioration significative des carrières de chercheurs, ingénieurs et techniciens par la revalorisation de toutes les grilles indiciaires, l'augmentation des taux de promotion, les fusions

de grades, pour les directeurs de recherche et les techniciens. Nous avons déjà obtenu le passage à 2 grades du corps des IR qui devrait être effectif pour fin 2021. Sur proposition du Sgen-CFDT, le principe de la carrière complète *a minima* sur 2 grades a été inscrit dans la loi. Ce principe devient réglementaire et le Sgen-CFDT revendique son application à tous les agents et portera une attention particulière à la carrière des agents recrutés dans le corps des AI pour lesquels nous souhaitons un avancement dans le corps des IE.

Les candidats Sgen-CFDT sont les **représentants d'un syndicat inter-catégoriel** qui s'investissent dans la défense collective et individuelle de tous les personnels, chercheurs, ingénieurs, techniciens et administratifs.

Les élus Sgen-CFDT seront présents et s'impliqueront dans les missions des Commissions (suivi des carrières, évaluation des structures, visites...) et seront particulièrement vigilants face aux situations de restructuration, de suppression d'équipes consécutives aux évaluations de l'HCERES en lien avec le Conseil scientifique.

Le Sgen-CFDT et ses candidats s'engagent à défendre :

- Une **autre répartition des crédits accordés par les pouvoirs publics** : la majeure partie devant être attribuée aux unités sous forme de soutien de base avec une évaluation *a posteriori*, la meilleure façon pour les structures de mener une recherche fondamentale et indépendante sur le long terme
- Des **recrutements conséquents**, sur les cinq ans à venir au-delà de la soixantaine de postes prévus dans le budget primitif 2021, pour répondre aux réels besoins des unités et assurer une véritable relève.
- Le **remplacement** par des emplois permanents **de tous les postes « libérés »**
- L'**égalité femme-homme** pour les promotions (avec une attention particulière au ratio promues/promouvables), l'accès aux postes de responsabilité et l'attribution de primes fonctionnelles et individuelles équitables
- Le fait qu'**aucun chargé de recherche ayant reçu un avis favorable de sa CSS ne reste plus de 3 ans au dernier échelon de CRCN**
- Une **évaluation impartiale de l'activité des chercheurs** sur des critères clairs, justes et transparents, qui ne considère pas comme seuls déterminants l'impact factor et la capacité à lever des fonds
- Un **suivi avec recherche de solution en lien avec le DRH** pour les chercheurs pressentis en difficulté
- Le **maintien des évaluations des unités sur site** où il est important que les personnels ingénieurs et techniciens soient entendus dans leur environnement en présence d'élus « C », Le Sgen-CFDT revendique leur présence le même jour que celui des comités de visite « HCERES » permettant de percevoir tous les aspects de la vie des unités (gouvernance, encadrement, état des locaux, conditions de travail, situations particulières...)
- la **transparence et l'équité** lors des **concours IT internes et externes Inserm** pour lesquels les élus C sont membres de droit comme représentants des instances scientifiques Inserm.



VOTER POUR LES CANDIDATS PRÉSENTÉS

PAR LE Sgen-CFDT RECHERCHE^{EPST}, c'est :

Revendiquer votre attachement à une Recherche publique au sein de laquelle les EPST et les universités sont appelés à coopérer dans un partenariat équilibré et dont l'Unité Mixte de Recherche est la « brique » de base

avec des **CANDIDAT-E-S**

du Collège « C » Ingénieurs - Techniciens – Administratifs

CSS 1 - Biologie cellulaire, moléculaire et structurale

Hervé Durand	IE - UMRS 1166 – Paris	Max Radj-Kumar	AI – U 1091 – Nice
Izolina Lopes	TCN - ADS - Sgen Cfdt - Villejuif	Bouchra El Amri	TCN- ADS/ Finance - Paris
Sandrine Geschier	TCN - U 1258 - Strasbourg	Laurence Laloum	TCE – U 1068 – Marseille
Frédéric Ezan	IE - UMRS 1085 - Rennes	Guy Longepied	IE - UMR 1251 – Marseille
Rachel Gergondey	AI - UMR 8256 - Paris	Gwendoline Djemat	ATP1 – US 24 - Paris

CSS 2 - Cancérologie, maladies génétiques

Cécile Couriaud	IE - UMR 1232 - Nantes	Brigitte Treillard	AI – ADS/ DESP – Paris
Sylvie Lachkar	IEHC - U 1138 - Paris	Joël Teyssier	IEHC – UMR 1037 – Toulouse
Jean-Christophe Orsoni	AI - U 1068 - Marseille	Anne Persoz	IR2 – U1218 – Bordeaux
Marie-Agnès Vittoz	AI – U 1052 - Lyon	Florence Bardin	IE – U 1068 - Marseille

CSS 3 - Physiologie et physiopathologie des grands systèmes

Olivier Féraud	IR1 - U 955 – Créteil	Laurence Pibouin-Fragner	IR2 - U 970 – Paris
Lydia Guennec	TCE – U 1220 – Toulouse	Marie-Agnès Berger	IE - U 1060 – Lyon
Adrien Lalot	IE – U 955 – Créteil	Anne-Pascale Satie	IE – UMR 1085 – Rennes
Isabelle Frémaux	IE – U 1045 – Pessac	Magali Diette	IE – U 1297 – Toulouse
Philippe Aubert	IEHC – U 1235 - Nantes	Martine Duquesne	AI – UMRS 1166 - Paris

CSS 4 - Neurosciences

Amelyne Marcon	TCN - U 1191 - Montpellier	Gaëlle Dufayet-Chaffaud	AI - U 1280 - Gif s/Yvette
Nathalie Androclès	TCS - U1132 - Paris	Bruno Disch	IE - Cermep - Bron
Hassan Boukhaddaoui	IR1 - U 1298 - Montpellier	Vanessa Charrier	IE - U 1215 - Bordeaux
Christine Lesté-Lasserre	TCS - U 1215 - Bordeaux	Denis Greuet	IE - U 1298 - Montpellier

CSS 5 - Immunologie, microbiologie, infection

Nathalie Lopes	IE - U 1232 - Nantes/Angers	Patrick Lores	IR2 - U 1016 - Paris
Yves Martin	IE - DR Paca - Marseille	Délia Fernandes	TCN - DR Est - Strasbourg
Sandrine Benitski	IE - CAES/ Sgen Cfdt - Villejuif	Patricia Weller	AI - DR/ RH - Bordeaux
Patricia Le Grand	TCS - U 1232 - Angers	Céline Lépine	TCS - U 1236 - Rennes

CSS 6 - Santé publique, santé des populations

Yacine Saïdi	IR1 - SC10/US19 - Villejuif	Guillaume Dussailant	IE - U 1136 - Paris
Caroline Barry	IR1 - U1018 - Paris	Elisabeth Martin	AI - UMR 1113 - Strasbourg
Brigitte Guillon	IEHC - U 1153 - Paris	Céline Fournier	IE - U 1220 - Toulouse
Blandine Merle	IEHC - U 1033 - Lyon	Anne-Marie Marty	AI - U 1018 - Villejuif

CSS 7 - Technologies pour la santé

Frédéric Bonnefoi	IEHC - Cermep - Bron	Chantal Medina	IEHC - U 1026 - Bordeaux
Claudine Deloménie	IR1 - US 31 - Paris Saclay	Alexandre Modévi	TCN - DR - Montpellier
Yoan Le Guennec	TCN - U 1229 - Nantes	Valérie Foubert	AI - SC10/US19 - Villejuif
Isabelle Perseil	IR2 - ADS/DSI - Paris	Aurélienne Gennetier	IE - U 1194 - Montpellier

VOTEZ, FAITES VOTER pour des LISTES

Retrouvez-nous sur <https://epst-sgen-cfdt.org>